

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU AEC-2iE DU 23 MARS 2024

Le samedi 23 mars 2024, à 11h00, s'est tenue par visioconférence une réunion du bureau exécutif de l'AEC-2iE, élargie au commissariat aux comptes.

Participants :

- M. GAPO Philippe, Président du bureau exécutif ;
- M. NGATSE Marien, Vice-président ;
- M. ETOKABEKA Job Sylvanus, Chargé des relations extérieures et de l'insertion professionnelle ;
- M. TABAKA Jean Robert, Chargé des projets ;
- M. MOUNKALA Maxime, Chargé des finances et de l'administration ;
- M. ADZANGOLI Delphin, Commissaire aux comptes ;
- M. ONDONGO Espérance, Commissaire aux comptes adjoint.

Absents excusés : Aucun.

Le quorum est ainsi largement atteint.

Ordre du jour :

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 09 mars 2024 ;
2. État d'avancement des documents de base de l'amicale ;
3. Examen de la date de la prochaine Assemblée Générale ;
4. Points divers.

Déroulement de la réunion :

- **Adoption du compte rendu de la réunion du 09 mars 2024 :** Le compte rendu a été adopté avec amendements.
- **État d'avancement des documents de base de l'amicale :** Il a été noté que les instructions données le 9 mars n'avaient pas été suivies. M. ADZANGOLI Delphin a reçu pour mission de récupérer les documents au format Word auprès de M. NGATSE Marien, d'imprimer les documents en autant d'exemplaires que nécessaires pour les membres du Bureau et du Commissariat aux comptes, et de les mettre à disposition avant le 30 mars 2024. Chaque membre devra faire parvenir ses propositions avant le 6 avril, date prévue pour l'adoption.

- **Examen de la date de la prochaine Assemblée Générale :** La date initialement prévue au 6 avril 2024 a été reportée à fin avril/début mai, en raison du retard pris dans la préparation des documents. La date précise sera définie lors de la réunion prévue le 6 avril 2024 en présentiel au siège de l'amicale.
- **Points divers :**
 - **Finances de l'amicale :** M. NGATSE Marien a informé que les finances étaient bien gérées et que les fonds disponibles étaient temporairement placés sur son compte personnel, en attendant l'ouverture d'un compte officiel pour l'amicale.
 - **Termes de référence du projet d'assainissement :** Il a été demandé à M. ETOKABEKA de publier le lien vers le site internet de l'AEC-2iE et de collecter les CV des membres pour identifier ceux pouvant contribuer à la rédaction des termes de référence.

La réunion, commencée à 11h00, s'est terminée à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2024.

Job Sylvanus ETOKABEKA